

Acte de naissance de FIQUET Angélique Caroline Rose [117]

Du premier jour du mois de floréal an douze¹ de la République, dix heures du matin.

Acte de naissance de Angélique Caroline Rose, née le jour d'hier à cinq heures de relevée, fille de Pierre Charles FIQUET, marinier, âgé de trente-sept ans, demeurant à Eletôt, et de Marie ISAC son épouse âgé de trente-cinq ans.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Jean Baptiste DANVY, instituteur, âgé de vingt-huit ans, demeurant audit Eletôt.

Second témoin, Jean DANVY, toilier, âgé de quarante et un ans, demeurant audit Eletôt.

Sur la réquisition à nous faite par ledit Pierre Charles FIQUET, père de l'enfant, et ont signé.

Constaté suivant la loi par moi Jean Baptiste LEPLAY, maire de la commune d'Eletôt, faisant fonction d'officier public de l'état civil.

¹ 21/04/1804